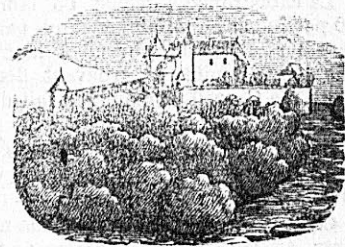




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :  
Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 20 cent. la ligne.

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —  
» 6 mois, » 2 50  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 19 février 1889.

## NOUVELLES SUISSES

**Tribunaux militaires.** — La commission du Conseil des Etat qui discute actuellement le projet de code pénal militaire, propose de composer chaque tribunal de division d'un grand-juge et de quatre juges. Le grand-juge préside; il doit avoir au moins le grade de major. Il y a huit juges suppléants. Au tribunal sont adjoints un auditeur, un juge d'instruction et un greffier. Le grand-juge et le greffier sont nommés par le Conseil fédéral pour une période de trois ans. Si une plainte est dirigée contre un officier, les juges, ainsi que les suppléants, doivent tous être choisis parmi des officiers. A côté de leurs fonctions judiciaires, les membres des tribunaux conservent à l'égard les uns des autres leurs obligations militaires habituelles.

**Passeports pour la Turquie.** — Le public est informé que les passeports d'étrangers pour être admis à l'entrée en Turquie doivent être revêtus du visa d'un consulat turc. La chancellerie fédérale est prête à se charger d'obtenir ce visa pour les passeports suisses. Toutefois, ceux-ci doivent être préalablement légalisés par la chancellerie d'Etat cantonale.

**Zurich.** — Le tribunal de Zurich a eu la semaine passée à sa barre Mlle Zund, une praticienne non diplômée, qui guérit tous les maux au moyen d'injections d'une huile dont elle a le secret. Un de ses patients, le peintre B., ne s'est pas bien trouvé cependant du traitement de Mlle Zund; celle-ci lui avait pratiqué sur tout le corps des tatouages qu'elle imbibait de son huile. Il en résulta une inflammation qui conduisit le peintre fort près du tombeau, et ce fut à la suite de ce beau traitement, dont un médecin démontra le danger, que Mlle Zund fut renvoyée devant le tribunal. Les experts-médecins n'étant pas d'accord sur la cause réelle de l'inflammation, les juges estimèrent que la prévenue ne pouvait être déclarée coupable de blessures et la condamnèrent uniquement aux frais et à une amende de 100 francs pour contravention à la loi sur la police sanitaire.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 23

## L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

Elle achevait le récit quelque peu modifié à son avantage, des paroles échangées dans le cabinet du juge d'instruction, quand une voiture s'arrêta devant la porte de la rue. Trois hommes en descendant: le commissaire de police, le chef de la sûreté et Jules Queyrat.

En apercevant le juge d'instruction, madame Robinet, qui venait une fois de plus de mériter son sobriquet de Robinet à paroles, recula effrayée. Elle était surprise en flagrant délit de bavardage défendu.

— Vous ne me paraissez pas tenir grand compte de mes recommandations, madame, dit sèchement le petit vieillard, qui reconnut le rédacteur du *Courrier politique*.

— Monsieur le juge, monsieur... est... mon cousin! bégaya la concierge.

Cette réponse désarma Queyrat, qui dissimula un sourire et se contenta, pour toute réponse, de demander:

— Et pourriez-vous m'apprendre au moins le nom de votre cousin?

Madame Robinet ouvrit tout grands les yeux et la bouche.

**Berne.** — Mercredi après midi, un nouveau convoi d'émigrants, provenant de l'Oberland et de l'Emmenthal, est parti à destination de l'Amérique. La salle des troisièmes de la gare de Berne en était bondée et n'avaient été les larmes qui remplissaient les yeux de ceux qui se séparaient de leurs parents et de leurs amis, on aurait pu croire, en voyant tous ces gens endimanchés et ornés d'une décoration rouge et blanche, qu'ils se rendaient plutôt à un tir fédéral.

— La *Liedertafel* de Berne a décidé de se charger pour 1891 de la fête suisse des chanteurs, qui coïncidera avec l'anniversaire sept fois séculaire de la fondation de Berne.

— La police bernoise a interdit à Interlaken le jeu des petits chevaux.

— *La neige dans le Jura.* — On écrit du district des Franches-Montagnes:

« Jamais on se figurerait le temps que nous avons depuis vendredi dernier. On se croirait vraiment en pleine Sibérie. Les bourrasques de neige ne discontinuent pas, du soir au matin, et du matin au soir. Nous avons des amas de neige de plusieurs mètres de hauteur. Le service postal se fait très irrégulièrement. C'est beaucoup quand un courrier peut partir chaque jour, dans chaque direction; encore parfois ne peut-il pas revenir. Bien malin sera celui qui comptera toutes les culbutes des postes durant ces affreux jours. On peut croire que les conducteurs et les postillons sont loin d'être à la noce. Ils sont obligés parfois de travailler, des heures entières, pour forcer un mauvais passage, et malheureusement les mauvais passages sont nombreux. On ouvre les chemins chaque jour et, une heure après le passage du triangle, ils sont de nouveau encombrés. Il faut s'attendre à apprendre bientôt que plusieurs personnes sont restées dans les neiges. De mémoire d'homme, on n'avait vu, de nos côtés, un temps si épouvantable durer si longtemps. »

**Lucerne.** — Le colonel de Sonnenberg, ancien officier au service du Saint-Siège, est mort dimanche soir, à Lucerne, à l'âge de 73 ans.

**Schwytz.** — Il résulterait de l'enquête ouverte par le gouvernement schwytzois sur les trois cas de sépulture peu convenable signalés à Ingenbohl, Steinerberg et Feusisberg, que le premier cas seul constitue une irrégularité. Une punition sera infligée au président de la commune d'Ingenbohl. Quant aux en-

terrements à Steinerberg et à Feusisberg, tout s'y serait passé avec ordre.

**Bâle.** — Le thermomètre marquait jeudi — 10° à Bâle. Le Rhin a charrié des blocs de glace toute la journée, ce qui se présentait pour la première fois cet hiver.

**Vaud.** — Le tribunal de Moudon a condamné à 15 ans de réclusion et à la privation des droits civiques à vie un jeune homme de 25 ans, du nom d'E. Ray, accusé d'un incendie à Chavannes et de deux tentatives d'incendie à Hermenches et à Corcelles.

— Jeudi soir, le train partant pour Montreux était depuis quelques instants en mouvement, quand un colporteur voulut en descendre. Il arriva heureusement sur le quai, mais la voiture suivante heurta le sac qu'il portait au dos, lui fit faire un demi-tour et le précipita sous le wagon, qui lui coupa une jambe d'abord, puis l'autre, lui brisa un bras et lui fit de graves contusions au dos et à la poitrine. Tout cela en un clin-d'œil et sans qu'aucun secours pût lui être porté. Le Dr Gondoud, accouru en hâte, lui fit les premiers pansements. La victime, qui a toujours conservé le plus grand calme et toute sa connaissance, a été transportée immédiatement à l'infirmerie de Montreux, où elle a expiré deux heures environ après l'accident.

C'est un colporteur français de St-François en Savoie. Sa sœur, accourue, s'est informée aussitôt si... la montre de son frère avait du mal et de ce qu'était devenu son porte-monnaie!

**Valais.** — M. le prier Paccolat a reçu, ces jours derniers, de Rome, le bref qui confirme son élection à la dignité d'abbé de Saint-Maurice. Le document pontifical maintient en même temps le titre d'évêque *in partibus* de Bethléem, donné en 1840 par Grégoire XVI au prédécesseur du nouvel abbé.

**Neuchâtel.** — M. Jaccard, géologue, s'est rendu à Fleurier pour s'assurer des causes de l'éboulement; il les attribue à la descente de la couche marneuse située sous l'ébouliis, travaillée par les infiltrations de l'eau.

Ce n'est pas sans de grandes inquiétudes qu'on pense aux conséquences d'un temps pluvieux qui provoquerait une plus grande extension de l'éboulement; les autres bâtiments s'effondreraient inévitablement et menaceraient même deux constructions situées de l'autre côté de la route, soit au bord de la Reuse.

Ces renseignements sont-ils exactement ceux que vous a fournis M. Odon Wegrow?

Léon Renard répondit: — Monsieur le juge, vos paroles résument d'une façon absolument exacte tous les points de la conversation que j'ai eue tout à l'heure avec M. Odon Wegrow.

J'ajoute que le banquier a paru troublé en apprenant le motif de ma visite, et, qu'avant de me répondre, il a pris un temps assez long pour réfléchir et qu'il est descendu dans ses bureaux pour consulter le chef du service auquel obéissait Stéphane Mordy.

— Bien! approuva Jules Queyrat. Je tenais à exposer à nouveau ces faits devant ces messieurs avant d'enfoncer la porte.

Monsieur le commissaire, ajouta-t-il en se tournant vers Léguillon, si vous le voulez bien, je crois qu'il est temps de procéder aux sommations d'usage!

Le commissaire sonna par trois fois bruyamment, puis somma d'une voix forte les gens qui pouvaient se trouver à l'intérieur de l'appartement d'ouvrir la porte.

Ne recevant pas de réponse, il donna l'ordre au serrurier de crocheter la serrure.

Elle était fermée à double tour, elle résista; il fallut faire sauter la gâche hors de ses vis à coups de marteau.

Léguillon garda l'ouvrier, on pouvait avoir besoin de lui pour forcer quelque meuble. Il le posta sur le seuil, en lui disant d'empêcher les curieux d'entrer, et il pénétra dans l'appartement suivi de Queyrat, du chef de la sûreté et de Léon Renard.

L'appartement de Stéphane Mordy se composait seulement

ons.  
ent par correspon-  
noccents de la Poly-  
que mon enfant de  
ruption, surtout au  
e croûte humide et  
ollbrück, mai 1887.  
[86]

chissage  
on du linge,  
QUE LE

OSÉ  
AN, à Oron.  
s dépôts. [54]

DE  
en droit  
t d'affaires  
T, à Bulle.

ements amiables et  
ts commerciaux. — Prêts  
on de titres.  
di et les jours de  
[663]

er :  
5 pièces au rez-de-  
stella, en ville.  
URRÉ, à Bulle. [495]

sée  
à Montbovon,  
février.

REYMOND.

mande  
un jeune homme  
ayant surtout une  
se présenter sans  
au bureau de  
[89]

IES

de des hernies  
t GLASER,  
Lulhouse (Alsace).  
seul représentant  
et traitement Gla-  
demandes et pour  
il nneur d'informer  
cette triste infirmité  
orat lundi 18 fé-  
Blanche; à Esta-  
hôtel de Ville; à  
Février, hôtel Natio-  
cier, hôtel de l'Union,  
2 février, hôtel de la  
9 h. du matin à 5 h.  
sortiment de banda-  
il garantit le main-  
olumineuses, ainsi  
onseillons en consé-  
onnes souffrant de  
onsulter.

ations sont gra-  
[83]

othécaires.  
de placer des som-  
ance au 4 1/2 %, en  
notaire, Bulle.

à acheter  
que populaire  
journal. [93]

mande  
use. Entrée immé-  
eau du journal. [94]

ur un petit ménage  
ille d'un certain  
uisine.  
journal. [90]

logement. —  
r à Ed. SERMOUD,  
[91]

à Emile Lenz.



La catastrophe a délogé 15 familles comprenant 50 personnes au minimum et qui par, ce fait, se trouvent hors d'état de subvenir à leur entretien. Dans une de ces familles se trouvent deux enfants mourants. Le Conseil communal a fait distribuer des vires à ces pauvres gens.

Le propriétaire de la maison écroulée fait une perte de 40 à 50,000 francs, fruit de plusieurs années de travail et de persévérance.

**Genève.** — La police a mis la main sur les fabricants de fausses pièces suisses de 20 centimes dont l'émission a été signalée. Ce sont les époux Arimondi, d'origine italienne. On a trouvé dans la chambre qu'ils occupaient, aux Pâquis, rue de la Paix, les moules en plâtre et les outils dont ils se servaient pour la fabrication.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Pour le moment, il est encore impossible de donner aucun renseignement précis sur la composition probable d'un nouveau cabinet. Trop de noms sont mis en avant pour qu'aucun d'eux, même celui de M. Méline, paraisse déjà officieusement désigné.

M. de Freycinet a refusé de faire partie du nouveau cabinet. Le portefeuille des affaires étrangères a été offert à M. Ribot qui n'a pas encore répondu.

Le bruit court que M. Sarrien refuserait le portefeuille des finances.

Le général Billot est disposé à accepter le portefeuille de la guerre.

Il résulte d'une conversation de M. Méline, avec divers députés, que M. Méline, reconnaissant l'impossibilité de faire un ministère de concentration républicaine et de concilier les divergences existant entre républicains, a renoncé au mandat de former un cabinet.

— A l'occasion de l'exposition universelle à Paris aura lieu une grande fête de musique pour les corps de musique militaire seulement. Des médailles de 5000, 3000, 2000 et 1000 fr. seront décernées. Le morceau à exécuter, qui sera remis trois mois à l'avance, pourra être orchestré suivant l'organisation de sa fanfare par le directeur.

**Italie.** — L'Italie est chargée d'une dette d'Etat de 13 milliards; la dette hypothécaire est de 8 milliards, celle des provinces et des villes 1 1/2 milliard, total 22 à 23 milliards de dette. La moyenne des ventes forcées augmente chaque année; elle a triplé en six ans.

**Angleterre.** — Dix mille personnes ont manifesté dimanche, à Peckainrye, faubourg de Londres, contre la politique irlandaise du gouvernement. Elles ont réclamé la délivrance de M. O'Brien et des autres députés incarcérés. Il n'y a eu aucun désordre.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 15 février. — Le règlement concernant l'entretien des routes de la commune d'Orsonnens est approuvé.

— On autorise la commune de Hauteville à acheter des immeubles de la paroisse.

— Les statuts et le règlement des sociétés de laiterie de Montet et de Salvagny sont approuvés.

d'une chambre à concher, d'une petite pièce transformée en fumoir, et d'un cabinet de toilette, que réunissait une antichambre de faibles dimensions.

Aux parères fixés le long des murs de l'antichambre ne pendait qu'un vieux chapeau bon à jeter aux ordures.

Dans un coin un parapluie usé et troué avait l'air de s'enfuir.

Léguillon ouvrit une porte à droite et se trouva dans la chambre à concher.

Pour opérer la perquisition avec plus de facilité, il s'avança seul dans la pièce pendant que les trois autres hommes restaient sur le seuil de la porte, suivant attentivement ses mouvements.

La chambre à coucher, assez vaste, était éclairée par deux fenêtres, et meublée d'un lit, d'une commode, d'un fauteuil, d'une table et de six chaises.

Le lit n'était pas défait.

Sur la table traînaient des bouts de ficelle et des feuilles de ce gros papier gris dont on se sert pour envelopper les paquets.

Sur le marbre de la commode, un carton à chapeau était ouvert.

Sur le parquet était tombé un paquet dénoué de vieux journaux.

Sur la cheminée, une bougie était à demi consumée.

Léguillon voulut ouvrir la commode. Ne trouvant pas la clef, il réclama l'aide du serrurier, qui crocheta les tiroirs, puis alla reprendre sa faction à la porte.

Il ne restait dans le meuble qu'un mouchoir déchiré, une paire de chaussettes percées et des draps. Il était évident que

— On adopte un projet d'arrêté sur la perception de la taxe d'exemption du service militaire pour 1889.

— On confirme dans leurs fonctions :

MM. le major Meyer, commandant de la gendarmerie; Schneuwly, Joseph, archiviste d'Etat; Berchtold, Pierre, vérificateur des poids et mesures du 1<sup>er</sup> arrondissement et du 1<sup>er</sup> sous-arrondissement.

— On accepte la démission de M. Scherer, François, en sa qualité de sous-archiviste de l'Etat, avec remerciements pour les services rendus, et on nomme en son remplacement M. Max Techtermann, à Fribourg.

**Elections.** — L'élection des conseils paroissiaux est fixée sur dimanche prochain, 24 février. Celle des conseils généraux est fixée sur le 24 mars prochain.

**Militaire.** — Le Conseil fédéral a nommé M. Vincent Gottofrey, à Fribourg, capitaine dans l'état-major général.

M. Louis Esseiva, de Fribourg, domicilié à Wipkingen, et M. Pierre Gremaud, à Fribourg, ont été promus au grade de capitaine dans l'état-major sanitaire.

M. Marc Bardy, typographe, à Fribourg, a été nommé inspecteur fédéral de tambours dans la II<sup>e</sup> division.

Nos félicitations!

Vendredi matin a eu lieu à la Maison de Ville le 21<sup>e</sup> tirage des séries des obligations de la ville de Fribourg. Les séries suivantes sont sorties :

1101	1471	1705	1846	1922	2017	2083
2543	2653	2687	3600	3842	3877	3921
3941	4026	4099	4413	5210	5701	6497
6647	7643	8909	10328	10656		

Le tirage des numéros s'effectuera le 15 mars prochain.

**Quartier Saint-Pierre.** — La commune de Fribourg a vendu en mises publiques les terrains sur lesquels doit être construit le quartier Saint-Pierre. Tous les lots, sauf un, ont trouvé des acquéreurs. On espère que la construction du nouveau quartier tirera notre ville de sa léthargie économique. Le prix du mètre carré des terrains vendus oscille entre 4 fr. 05 cent. et 16 fr. 10.

**Legs.** — M. Jules Daler, banquier, laisse une fortune assez considérable, dont il a disposé par testament dans un but philanthropique. Sous réserve des legs faits à ses parents et de l'usufruit appartenant à son épouse, il a institué héritière la communauté de Fribourg, à charge de créer et d'administrer un hospice où seront admis, sans distinction de confessions, les indigents non bourgeois de Fribourg. Cet hospice portera le nom de son fondateur; il y sera adjoint, si possible, une maternité. De plus, M. Daler a légué douze mille francs à l'orphelinat de Fribourg, à condition que la direction de cet établissement reste laïque.

Tout Fribourg s'occupe d'une spéculation immobilière dont les auteurs jouent un rôle trop important sur notre scène politique pour que leur entreprise ne soit pas en corrélation avec les affaires publiques. L'hôtel National et l'hôtel des Charpentiers viennent d'être achetés par un syndicat à la tête duquel se trouve M. le conseiller d'Etat Python, et dans lequel figurent en particulier le préfet de Fribourg

le linge de corps : chemises, faux-cols, manchettes, serviettes, avait été enlevé.

Dans un placard, on ne trouva accrochés aux portemanteaux qu'un pantalon en mauvais état, et un vieux pardessus.

Les vêtements propres avaient été emportés.

Pourtant le linge et les vêtements ne devaient pas former un tout bien volumineux, puisqu'ils avaient trouvé place soit dans une valise, soit dans une malle assez petite pour que Mordy pût l'emporter seul. S'il avait été obligé de faire venir un fiacre à la porte pour transporter son bagage, les curieuses voisines de madame Robinet n'auraient pas manqué de le remarquer et d'en faire part à la concierge, qui l'aurait redit au juge d'instruction.

L'enseignement qui ressortait nettement de cette perquisition, était que l'employé d'Odon Wegrow était parti précipitamment. Cette conclusion confirmait les paroles du banquier.

Il restait à connaître le motif de ce départ qui ressemblait à une fuite. Il n'y avait pas d'apparence que Stéphane Mordy eût été victime du meurtrier, mais il pouvait fort bien être l'assassin ou son complice.

Tout à coup, Léon Renard, qui, de sa place, furetait de l'œil, sans bouger, dans les coins de la pièce, s'écria :

— Eh! monsieur le commissaire, regardez donc le petit objet que je vois briller à vos pieds sur le parquet.

Léguillon regarda, se baissa, et ramassa une épingle de cravate en or, dont la tête était formée par une émeraude enchâssée et entourée d'une rangée de petites perles.

— Il faudra s'informer, dit le juge d'instruction, si ce bijou appartient à Stéphane Mordy ou s'il a été volé chez René Bernard.

et le président du tribunal de la Sarine. Ce même syndicat, on le sait, est déjà propriétaire de l'hôtel de Fribourg. Ses deux nouvelles acquisitions lui coûtent environ un demi-million. Une partie du public croit que la spéculation du syndicat Python est l'indice de la création de l'université catholique de Fribourg dans un avenir relativement rapproché.

M. le comte de Mülinen, ancien ministre d'Autriche à la Haye, et Mme la comtesse Honten-Chabska (Polonaise) ont célébré vendredi leur mariage à Fribourg. Etaient témoins les ministres de Russie et d'Autriche en Suisse.

## CHRONIQUE LOCALE

**Alpages.** — Dans son assemblée générale tenue le 13 janvier à Charmey, la Société fribourgeoise des fromagers et d'économie agricole a reçu communication du rapport des experts chargés de l'inspection des alpages, qui a eu lieu du 7 au 11 septembre dans le district de la Gruyère.

Sur les conclusions du rapport, les alpages suivants ont été primés :

- 1° Pré de l'Essert, MM. Esseiva frères, à Bulle : 150 fr.;
- 2° Alpages de la ville de Gruyères : 120 fr.;
- 3° Nœchels-Bühl, M. Wissmüller, Jacob, à Bulle : 80 fr.;
- 4° Gros-Tosse, M. Pugin, Jeannot : 50 fr.;
- 5° Gros-l'Adrey, M. Rolle, à Farvagny : 50 fr.;

**Fromages.** — Les prix moyens où se sont vendus les fromages de Gruyère pendant l'année 1888 peuvent être considérés comme suit :

Fromages de montagne,	132 fr. — les 100 kg.
Fromages de plaine gras,	122 fr. 50 >
> > mi-gras,	110 fr. 50 >

## VARIÉTÉ

La neige et les vertes feuilles.

PASTORALE  
PAR H. AUDEVAL (de la Société des gens de lettres).

(Fin.)

VI

En ce moment, une joie cordiale régnait chez l'oncle Robin, qui était paralytique.

Toute la noce de Martin Riaux s'y était transportée, musique en tête.

On but force rasades, car l'oncle Robin était paralytique, mais il n'était point avare.

Célestin Lobbejoie seul fut de mauvaise humeur.

Il prit Martin Riaux à part et lui dit :

— C'est-il tout que va se passer ici ? C'est-il qu'on boira sans manger ? C'est-il que toi et ta femme, vous avez l'intention d'esquiver vos obligations concernant la noce en mettant tout sur le dos de l'oncle Robin, qui est paralytique ?

Martin Riaux se mit à rire.

— Tu n'es pas drôle, cousin, répondit-il, tu n'es pas amusant du tout ! Et pourtant, si tu n'étais point là, il me manquerait quelque chose. Explique-moi ça, si tu peux.

L'oncle Robin pleurait à chaudes larmes.

— Elle est venue ! disait-il. Elle a pensé au pauvre vieux Robin. Elle s'est dit : Il sera content de me

Dans ce dernier cas, sa découverte serait une preuve accablante contre l'employé disparu.

— Pent-être !... réfléchit à mi-voix Léon Renard.

— Comment ? pent-être ! reprit Queyrat, qui était assez susceptible.

Auriez-vous, monsieur, quelque meilleure déduction à faire valoir ?

— Si mon chef n'y voit pas d'inconvénient, répondit le policier, en fixant les yeux sur le chef de la sûreté, j'aurai l'honneur de vous exposer ma manière d'expliquer la présence de ce bijou.

Cette explication m'est fournie, à la simple inspection de cette pièce, par un détail qui n'a pas encore été remarqué.

Léguillon fit la grimace, il comprit que ces derniers mots étaient prononcés à son intention. L'agent prenait sa revanche de la semonce que lui avait adressée le commissaire, lors de la perquisition au domicile de René Bernard, à propos de la lampe.

— Parlez ! dit le chef de la sûreté à son subordonné.

Le policier s'avança vivement dans la chambre à concher et marcha vers la fenêtre.

— N'avez-vous pas remarqué, messieurs, que vous vous trouvez dans un courant d'air ?

— En effet, dit Queyrat, je m'en aperçois maintenant.

— Pourtant les fenêtres sont fermées, répliqua Léguillon.

— En effet, continua Léon Renard, les fenêtres sont fermées ; mais un carreau est brisé. Voyez !

Et soulevant le rideau de guipure d'une des fenêtres, il montra un trou dans la vitre.

(A suivre.)

voir ! Et tu ne t'es pas de ma nièce, à la santé Ils sont venus me voir... ma vie... Ils sont venus solennité ! Buons ! Qu que les jeunes ont bon même d'être paralytique

Cependant l'oncle Robin plus longtemps.

On se remit en route Dès qu'on eut quitté tège fut entré dans la coupèrent de longues b de feuilles vertes, et en qu'ils portèrent triomph

Ce n'était point là un l'on fut dans les bois.

Le soleil, en effet, et la noce était beaucoup donner le chemin et s' dans les étroits sentiers

Bientôt cet exemple offrirent d'abord des pa filles, qui auraient pu g du soleil, puis aux vieill

attraper mal à la tête. Ce spectacle rappela

parle le poète anglais, du roi Macbeth.

Seul, Célestin Lobbejoie — Vit-on jamais ch

rait-on pas mieux fait lieu de faire attendre le

Et comme Martin Riaux remerciait avec effusio

voulu l'accompagner da — Oh ! il n'y a pas

ajouta Lobbejoie. Ils s retour. Tu peux les pro

risquer d'en égarer un mands pour te lâcher d

Une décharge généra explosion de pétards le

— Ça, c'est bête, c derrière un arbre. Voilà

On vint lui tirer de l les oreilles.

— C'est pour faire c'est pour faire peur a

Mais lui, tout trembl — Vous croyez plai

pas moins vrai qu'on e aperçu la louve qui s

a des louveteaux à nou On lui répondit par

Promenons-n Pendant que

Ce fut comme un sig Les enfants se mire

chantant. Puis les jeunes filles

mariée, proposèrent d les grands châtaigniers

— Et manger ? s'é sourdi. Et manger !

On ne l'écoula pas. Toute la noce se dir

châtaigniers qui étaien C'est là que venait c

mortelle entre la louve L'orchestre, compos

rinette, se plaça sur u Puis les jeunes gens

les vieux causaient ent pelaient leur vingtième

L'air était doux, vif arbres dont les dome

rayons du soleil. Tous les assistants s

joie sans mélange que mariage.

Sous l'ombrage sonn son, tandis que les cou

pied léger le sol couv

Aux foré

Châ

Sous les

Dan

Le print

Puis l'é

Puis le p

Ramène

Tout ren

Mais le t

Et notre

Ne revie







LA GRUYÈRE

VENTE D'IMMEUBLES

Le lundi 25 février courant, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Epagny, il sera exposé en vente, en mises publiques, les immeubles désignés sous les articles 114, 115, 1176, 319, 320, 322, 325, 329 et 208 du cadastre de Gruyères, soit deux maisons, dont une avec grange et écurie et l'autre avec magasin et boulangerie, situées sur la route cantonale et à proximité de la fabrique de lait condensé, et deux pièces de terre de bonne qualité de la contenance d'environ 2 hectares (5 1/2 poses). Pour voir les immeubles, s'adresser à M. Barthélémy Blanc, ancien instituteur, à Epagny, et pour prendre connaissance des conditions au notaire FAYRE, à Bulle. Bulle, le 15 février 1889. [95]

Vente de bois.

Judi 21 février, de 2 à 3 heures de l'après-midi, on vendra en mises publiques, sous de favorables conditions, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle, 150 billons sapin de belle qualité, placés aux Paquetalets, près du chemin de Mothélon, et 50 moules de sapin de premier choix. On peut voir les bois sur place mardi et mercredi 19 et 20 février. L'exposant : DUBINO, forestier-chef. 81]

Vente de bétail.

Lundi 4 mars prochain, dès les 9 heures du matin, à la ferme de M. Isidore Glasson, à la Léchère, rière Bulle, le juge liquidateur des biens de Peter Ruchti, discutant, à Riaz, exposera en vente aux enchères publiques 85 pièces de bétail, soit vaches, taures, génisses, etc., taxées à bas prix. Bulle, le 18 février 1889. 99] Le greffier : L. ROBADEY.

Vente de bois.

Judi 28 courant, de 2 à 3 heures du jour, il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, en un seul lot, environ 143 billons sapin, entassés au bord de la route cantonale, en arrivant à Villars-sous-Mont. La mise aura lieu à la petite salle du café de l'hôtel de l'Union, à Bulle. [100]

Pour cause de départ, on offre à vendre ou à louer une maison d'habitation, grange, écurie, remise, jardin attenant, le tout situé au centre du village de la Tour-de-Trême. Entrée immédiate. S'adresser à Louis SEMOUD, à la Tour-de-Trême. [96]

Brasserie BEAUREGARD à Fribourg.

La BRASSERIE BEAUREGARD a l'honneur d'aviser MM. les aubergistes et cafetiers du district de la Gruyère qu'elle a confié le DÉPOT de ses bières à M. Martin MORAND, au Tirage, à Bulle. Bière en fûts et en bouteilles. [92]

Sous la Croix-Blanche à BULLE :

Grains divers comprimés ; Grains et tourteaux de lin entiers et moulus ; Maïs décortiqués et moulus ; Blés rouges et noirs pour la volaille ; Farines, sons et avoines. PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

Avis important AUX GRANDS MÉNAGES

On trouvera à la boulangerie J. SCHNEIDER, successeur de L. Clerc, à Bulle : Pain de ménage à 28 c. le kg., ainsi que farines de différente qualité et son à bas prix. Dépôt d'œufs frais. [26]

LIBRAIRIE - PAPETERIE Atelier de RELIURE Tableaux et encadrement. Timbres en caoutchouc. CH. MOREL, à Bulle, maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [288]

A louer : Au centre de la ville de Bulle, une jolie chambre meublée ou non meublée. S'adresser au bureau du journal. [101]

A l'imprimerie de ce journal : Carnets de laiterie, etc. ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

CONCERT La Société de chant de Vuadens donnera un concert en faveur des soupes pour les enfants pauvres. La Chorale de Bulle veut bien prêter son généreux concours. PROGRAMME 1° Chants à quatre voix exécutés alternativement par les deux sociétés. 2° Chœurs d'ensemble. 3° Productions de piano, par M. Herberhold, directeur de la Chorale. 4° Solos. Le concert se donnera à l'Hôtel de Ville le dimanche 24 courant et commencera à 3 heures du soir. Prix des places : Premières, 1 fr.; secondes, 60 cent. [98]

FABRIQUE DE Machines à tricoter Edouard DUBIED & Co, à Couvet (canton de Neuchâtel). Machines pour familles et ateliers produisant rapidement et économiquement les bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant. [10]

Ivrognerie. Attestation. Le malade a été guéri à son insu, grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Il peut encore boire un verre, mais la tendance à boire trop s'est tout à fait perdue. Vevey, septembre 1888. Jean Frey. — La moitié des frais après guérison Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [3]

PLUS DE MAUX DE DENTS! PAR L'EMPLOI DE L'Élixir, Poudre et Pâte Dentifrices DES RR.PP.BÉNÉDICTINS de l'Abbaye de Soulaac (Gironde) Dom MAGUELONNE, Priour 2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1883 Les plus hautes Récompenses INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD. « L'usage journalier de l'Élixir Dentifrice des RR.PP.Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. « C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. » Élixir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1', 25', 2', 3'; Pâte, 1', 25', 2'. Maison fondée en 1807 SEGUIN Bordeaux So trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

HERNIES. GUÉRISONS Par ses remèdes inoffensifs et ses excellents bandages, l'Etablissement pour la guérison des hernies à Glaris nous a guéri complètement de hernies inguinales et de l'hydrocèle, de façon que dès lors nous pouvons travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangements professionnels. P. Gebhard, tailleur, Friedersried s. Neukirchen; F.-L. Delarze, Ollon (Vaud); Alph. Bossy, Avry près Matran; H. Mosch, Rikon près Effretikon. La brochure les Hernies du bas-ventre et leur guérison gratuite. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies à Glaris. [85]

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

PETITE MÉTHODE DE STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ POUR ÉCOLES avec les EXERCICES STÉNOGRAPHIQUES (pour apprendre soi-même). En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, au prix de 30 centimes. La mise fixée sur le mercredi 27 février courant, au préjudice de Jean-Jacques Bapst, à Riaz, n'aura pas lieu, celui-ci ayant pris un arrangement avec ses créanciers. Bulle, le 19 février 1889. Le greffier : L. ROBADEY. [102]

Moi, Anna CSILLAG, avec mes superbes cheveux à la Loreley, longs de 185 centimètres, que j'ai fait pousser à la suite d'un usage continu de 14 mois de la pomnade que j'ai moi-même inventée, je suis seule capable de favoriser la croissance des cheveux, d'empêcher leur chute, de fortifier le cuir chevelu! — Seule, je puis également faire croître la barbe des messieurs, une barbe abondante, souple et forte! Ma pomnade produit après un court usage l'abondance et la beauté des cheveux et de la barbe et les empêche de blanchir jusqu'à un âge très avancé. Le prix d'un flacon est de 5 fr. Envoi contre mandat postal ou contre remboursement dans le monde entier. CSILLAG & Co Budapest, Königsgasse 52, où toutes les commandes doivent être adressées. [478]

AVIS Je dispose de diverses sommes à placer sur hypothèque en premier rang. 76] ALEX. ANDREY, notaire, Bulle.

A VENDRE OU A LOUER Deux poses et trois quarts de pré aux Combes, commune de Bulle. S'adresser au notaire MENOUD. [68]

A VENDRE Un fusil de chasse en bon état. [66] S'adresser à A. DAVET, procureur, à Bulle.

On demande à acheter des actions de la Banque populaire de la Gruyère. S'adresser au bureau du journal. [93]

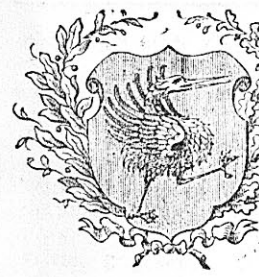
On demande pour un petit ménage une fille d'un certain âge, sachant bien faire la cuisine. S'adresser au bureau du journal. [90]

A louer : Une belle chambre non meublée, à des personnes tranquilles. S'adresser au bureau du journal. [97]

A louer : Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle. [495]

A louer : Un petit logement. S'adresser à Ed. SEMOUD, à La Tour-de-Trême. [91]

A l'imprimerie de « la Gruyère », Bulle : ANNUAIRE ou ALMANACH DE POCHE pour le canton de Fribourg en différentes reliures, de 1 fr. à 2 fr. 50. Etrennes fribourgeoises pour 1889. HISTOIRE D'UN DRAPEAU par le général CASTELLA. Prix : 50 cent. Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT : Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 - 6 mois, » 2 50 - Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance. Prix du numéro : 5 cent. On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Nous publions, Variété, le récit de l'intérêt jeunes et dévoués compatriotes, à Porto-Novo, colon des Esclaves (Afrique).

BULLE, le 2 NOUVELLE La commission du Conseil de la poursuite pour dettes ses modifications proposées au conseil de justice et police. Puis la commission s'est réunie le 10 par 8 voix MM. Brunner (Berne), Holdener (Schwyz), Paschoud (Valais). Ont voté contre : MM. B. tonay (Valais). Etait absent M. Scheidegger d'ailleurs la loi.

Le Conseil fédéral a autorisé la commune de Bernex à exploiter des tramways la commune de Bernex. Le Conseil fédéral a autorisé le conseil de Bernex à exploiter des tramways la commune de Bernex. Le Conseil fédéral a autorisé le conseil de Bernex à exploiter des tramways la commune de Bernex.

Chapelains vieux-catholiques ont exprimé qu'il soit accordé à trois postes de chapelains. Le Conseil fédéral a répondu à cette demande, attendu qu'il est obligé de créer des postes de chapelains.

Zurich. — Discuter l'électorale, le Grand Conseil a voté contre 75 le bulletin de loi instituant le vote tonale comme en matière.

FEUILLETON L'OR PAUL — Eh bien? interrogea-t-elle. — J'en conclus que l'assommoir n'a rien de mieux que cette fenêtre, de passer l'intérieur de cette pièce d'à côté. — Quel chemin aurait-il demandé Queyrat. — Mon Dieu! monsieur et le plus commode! Tout le long de la façade étage, un balcon sur lequel partiellement à l'appartement, tres, que voici, éclairant le du trajet parcouru par l'assommoir.